

Puy Saint André, l'écolo village

Compte rendu de la projection débat avec Pierre Leroy

A l'initiative de l'association « En Chanan »

La Penne, 6 août 2019

La réunion débute à 18h00 par un bref préambule de l'activité de l'association « En Chanan » par Ivan Martouzet et la présentation du projet de Puy Saint André et de son maire, Pierre Leroy (connecté en visioconférence avec la salle).

Projection du film : synthèse du scénario

François Demerliac présente le film qu'il a réalisé sur l'expérience du village Puy Saint André. Ce court métrage, qui traite des questions d'énergie, de transport, de mobilité, de gestion des déchets, consommation d'eau et insertion sociale pourrait être une source d'inspiration pour notre village et notre région.

Lien vers le film : <https://leblob.fr/environnement-nature/puy-saint-andre-ecolo-village>

En 2008, la maison de Pierre Leroy devient la première centrale énergétique du village. Elle est équipée de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques : ils alimentent l'eau chaude, le chauffage (par les planchers) et injectent le courant produit dans le réseau public. Pour une consommation énergie de 200 € par an, l'installation restitue un gain de 2500 €. PL réunit alors les villageois pour leurs présenter les résultats de son expérimentation et réussit à convaincre l'auditoire en démontrant que ce projet de production énergétique pouvait prendre une dimension citoyenne mais surtout collective et locale par le biais d'une Société d'Economie Mixte (SEM) sur le principe 50% financements public et 50% privé.

Aujourd'hui, Puy Saint André et la communauté de communes du Briançonnais en sont à leur deuxième ouverture de SEM et ont réalisé 16 centrales. Ce projet de production d'énergie de manière citoyenne, locale et démocratique a généré chez les habitants un fort sentiment d'appartenance au village.

La population a été ensuite invitée à se rencontrer autour d'une maquette 3D du village et à "plancher" sur l'aménagement de l'espace communal et mettre en œuvre un plan d'urbanisme avec de nouveaux réseaux routiers, d'arrosage, de turbinage, points de recharge solaire vélo et même projet de réhabilitation et transformation des bâtiments militaires.

Dans ce genre d'exercice qui nécessite enthousiasme, cohésion et adhésion des citoyens, tout doit être lié et sous contrôle. Gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, de la mobilité mais aussi insertion sociale, création d'emploi et production de logement, toutes ces facettes de la vie en société sont les ingrédients d'un aménagement durable et favorable et ont été prises en compte.

Débat avec Pierre Leroy :

Interview par I. Martouzet sur la chronologie du projet politique

Pierre Leroy devient maire de Puy Saint André (un des 6 villages de Serre Chevalier) en 2008, puis vice-président de la communauté de communes et du pays du Briançonnais. Ce territoire représente 1/3 de la surface du département des Hautes Alpes, compte 36 communes, 3600 habitants et deux parcs régionaux Ecrins et Queyras, donc grand territoire mais faible densité de population .

PL milite 35 ans durant sur la transition écologique et se bat contre des projets inacceptables tels les incinérateurs géants.

En 2007, il présente pour la première fois son projet d'actions collectives citoyennes et locales à mener au village. Un an plus tard, ce projet citoyen, illustré par le succès de la maison thermique devient sa ligne politique. Cette candidature est si convaincante que le maire précédent ne souhaite pas se représenter et Pierre Leroy est élu avec 65% au premier tour. Le succès de cette élection provient de la mise en place d'un programme validé par une volonté de démocratie participative. 500 habitants répondent à un questionnaire pour savoir ce qu'ils souhaitent développer sur leur commune. Un retour de 75% des questionnaires a permis une synthèse qui a abouti, quelques mois plus tard, à des résultats stupéfiants :

- Réduction de consommation d'eau de 75%
- Réduction de production de déchets de 30%
- Plantation de 800 arbres sur les terrains communaux
- Création d'un espace de maraîchage
- Création d'une S.E.M., la SEVE, qui associe collectivité et habitants et redistribue des dividendes aux citoyens sociétaires.

L'atout de ce modèle est un fort sentiment d'identité et d'appartenance au village associé à l'envie de faire les choses ensemble.

« Notre ADN : on fait ensemble !... »

Il faut accepter les citoyens tels qu'ils sont, ils ne sont pas éduqués à la cohésion et au faire ensemble. Nous avons réussi à pallier ce problème grâce à la rencontre. Aujourd'hui, il y a réunion tous les jeudi soirs, toute l'année et les tâches sont distribuées de façon équitable. Tout le monde est représenté à la communauté de commune.

Au moment des élections, interrogation aux élus.

- A-t-on le pouvoir décisionnel de faire ? réponse, oui.
- Est-ce qu'on continue ? réponse, oui.
- Qui continue ? réponse la moitié. Les autres se retirent du conseil mais acceptent de soutenir le projet avec les élus du deuxième mandat. PL atteint 85 % au second tour avec son conseil mais confirme qu'il ne se présentera pas à la troisième législature.

Les réunions hebdomadaires se poursuivent et tous les citoyens du village participent aux réunions, débattent et valident les projets et les choix avec les élus. On décide ensemble, c'est la force de notre projet et c'est impératif pour éviter le chaos.

Question 1 : Comment vous y êtes-vous pris pour réduire de 75 % la consommation d'eau ?

En 2007, on consomme 175 000m³ d'eau par an, c'est colossal.

Le problème vient d'un réseau d'alimentation très dégradé avec de nombreuses fuites. On décide de réaménager et remettre à neuf l'ensemble des canalisations en établissant un contrôle strict du réseau et des captages, chaque jour. Grâce aux aides financières de l'état, nous remettons en bon ordre certaines portions du réseau qui ont plus de 500 ans et 1500 mètres de dénivelé. La population s'est mobilisée et participe activement à l'entretien des canaux du village. C'est la « corvée du canal », ouvrage antique dont le bon fonctionnement est essentiel pour la distribution de l'eau malgré le fort exode rural du monde paysan vers les villes. Un système simple de chasses d'eau ponctue le parcours des canaux et alimente la population en eau domestique. On a réussi à descendre à 50 000m³ sans compteur d'eau mais l'objectif est d'atteindre 35 000m³ de consommation par an.

Question 2 : Qu'appellez-vous effondrement général autour de nous?

J'ai pu participer à une réunion au ministère avec toutes les personnes qui ont validé le contrat sur la transition écologique. Là, Jean Jouzel, membre de l'académie des sciences confirmait que tous les paragraphes du contrat étaient respectés et que tout se passait pour le mieux. Je suis intervenu et j'ai pu rapporter que dans le milieu alpin, ce n'était pas tout à fait le cas. De nombreuses plaintes proviennent des bergers d'alpages qui sont les témoins du terrain. Le dégel du permafrost sous les glaciers, provoque de terribles dégâts, car la "montagne glisse". Le tunnel d'Oisan s'est effondré, le Val des Ecrins s'est effondré, le pilier Bonnatti s'est effondré, les petits lacs ont disparu, il n'y a plus d'eau dans les principaux points d'abreuvement, 50% des courses alpines ouvertes par Gaston Rebufat ne sont plus praticables. En 30 ans, la température moyenne a grimpé de 2,5 degrés dans l'arc Alpin avec des conséquences terribles pour la biodiversité (mort massive d'arbres, "remontée" des pathologies ..). C'est très grave. La réhabilitation de la route du Pas de l'Ours dans le Queyras a coûté 50 millions d'euros. Troupeaux et stations sont dans une situation tragique.

QUELLES SOLUTIONS ? Energie, traitement des déchets et gestion du patrimoine foncier sont les thèmes proposés à Pierre Leroy durant l'échange

A propos d'énergie, nous avons proposé en 2007 aux habitants du village de créer une S.E.M. pour mieux conduire notre projet politique d'énergie renouvelable et locale. Notre société s'appelle SEVE pour Soleil Eau et Vent et compte 51% de financement public et 49% de privé. Énergéticiens locaux et familles ont investi dans le capital et font fonctionner aujourd'hui 18 centrales sur la communauté de communes. Nous avons pu construire un système avec des turbines brise charge sur des conduites forcées qui alimentent tout un réseau

domestique de douche individuelles. Un futur projet de trois éoliennes en station de ski est à l'étude (les éoliennes se trouvent au milieu des mats des remontées et sont peu visibles). Nous avons également entièrement réhabilité (thermiquement) les locaux communaux. Nos réunions citoyennes sont plutôt efficaces dans les résultats et en plus, on rigole...

« Ici, on m'appelle monsieur poubelle... »

La gestion des **déchets**, c'est passionnant. En 2009, avec l'action anti incinérateur et son succès, je deviens monsieur poubelle.

La situation n'est alors pas terrible. 12 200 tonnes de déchets pour 200 000 habitants dans le pays, des conditions de travail dangereuses pour les employés et un déficit de 300 000 euros pour la communauté. Après enquête, on constate que l'entreprise Véolia facture des prestations qui ne correspondent pas au travail exécuté ; d'autre part, le ramassage se fait sans distinction ni tri. Ordures ménagères, emballages et déchets résiduels, tout est mélangé et déclenche une énorme redevance. Cette pratique n'est plus acceptable et Véolia est remerciée. La commune prend alors en charge le traitement des déchets dans le haut pays et on passe de 12 500 à 7 500 tonnes grâce à une organisation de ramassage et de tri notamment ménager, verre, emballage et métal plus efficace avec containers spécifiques dans tous les villages. Comme la collectivité est responsable de la gestion des ordures y compris celles des entreprises et des administrations, elle décide d'appliquer la loi (**y compris à elle même**) qui a prévu pour les entreprises une redevance spéciale. La redevance spéciale liée au ramassage sera d'autant plus faible si privé, administration et entreprise font l'effort de trier leurs déchets. Aujourd'hui, nous réussissons à payer une redevance spéciale très faible.

Sur le territoire, nous avons installé un système de **compostage des déchets végétaux**.

Auparavant, les containers sans tri de type Véolia étaient partout et cette manière de procéder n'était plus acceptable. Il était nécessaire de mettre à disposition des habitants, des conteneurs compartimentés de tri. Ainsi, nous avons mis en place dans les quartiers 40 composteurs collectifs en bois de mélèze par groupe de 4 boîtes dont 1m³ pour les déchets végétaux ménagers, 1m³ pour le broyat, 1m³ pour les feuilles et 1m³ pour le compost. Les gens viennent verser leurs déchets ou se servir du compost quand ils en ont besoin.



« Le foncier, c'est la clef de tout... »

La culture française n'est pas terrible à propos de propriété privée. Comme souvent, les gens abusent de leurs droits mais rechignent d'en accepter les devoirs. Les problèmes ont trait à l'entretien des parcelles privées ou aux relations entre SAFER et propriétaires privés. A Puy Saint André, 150 parcelles ont été achetées par la mairie et bien que la SAFER fixe les prix de vente, certains propriétaires tentent de spéculer. Une vraie politique anti spéculation a été mise en place sur le territoire, la terre demeure aux paysans. A PSA, c'est donc le commissaire de la république qui ordonne un prix de vente raisonnable. Grâce à un arrêté préfectoral, 1000 hectares dont les propriétaires ne faisaient rien, ont pu être préemptés, les propriétaires restent propriétaires mais n'en n'ont pas l'usage. C'est une Association Foncière Pastorale qui exploite ce sol et qui restitue un loyer aux propriétaires: des bergers ont ainsi pu s'installer. La mairie a, par ce biais, la main mise sur le foncier et protège donc les paysans.

Quand un bien est vacant sans titre ni maître, que le propriétaire est mort, que la famille ne se manifeste pas, on fait appliquer la loi et la municipalité récupère la parcelle et fait un appel à projet. Il y a un projet en cours de verger communal : 500 arbres fruitiers ont été plantés dans un espace collectif, avec enseignement et formation à la clé, et la cueillette est accessible à la population. Ce verger fera partie des "communs" du village. Puy Saint André continue d'appliquer sa devise et mettre les choses en commun.

Dans ce cadre de la gestion collective du foncier, **la révision du Plan Local d'Urbanisme** impliquait aussi que la population intervienne et pas seulement les élus. Tous les habitants se sont mobilisés à travers 15 ateliers ! et ont décidé collectivement quels étaient les espaces à aménager et quel type d'habitation réaliser sur l'ensemble du territoire. La population a

travaillé sur une maquette pour projeter des nouveaux aménagements d'habitation devant respecter les règles de construction.

2009 est aussi l'année de **l'expérimentation sur l'éclairage public.**

Nous avons en effet, tenté l'essai de maintenir un quartier dans la nuit entre 23h00 et 5h00 du matin. Les gens étaient enchantés cependant 50 personnes ont produit une pétition et s'opposaient farouchement à l'expérience de tout le village dans le noir. Nous avons donc déclenché de nouvelles rencontres pour présenter nos intentions et nos arguments à cette frange qui n'avait, dans le fond, pas bien compris la démarche. En procédant progressivement, nous avons pu rallier alors toute la communauté à l'idée d'un village éteint 6 heures la nuit.

Question 3 : Quel est le droit des mairies à propos des parcelles vacantes ?

Quand le bien est vacant, qu'il n'y a donc pas de propriétaire et qu'il n'y a pas d'acte notarié, le maire a le droit de préempter puisque personne ne peut revendiquer la parcelle sans acte de propriété.

Question 4 : Dans le nord, il existe des exemples de production maraîchère bio où les paysans livrent légumes et fruits aux cantines scolaires. Existe-t-il des options bio à PSA ?

Ici, on exploite les atouts naturels et on favorise, voire on conditionne à produire bio puisque les cultivateurs doivent respecter le contrat de transition écologique local ; en revanche, il n'y a pas d'axe privilégié, on favorise créativité, diversité et fonctionnement transversal. Par exemple, la cuisine de l'hôpital reçoit fruits, légumes et autres produits paysans, livrés par un char à cheval. Les déchets ménagers des cuisines sont ensuite transportés par le même cheval vers un méthaniseur qui produit du combustible et restitue un futur compost transporté vers le composteur local par le cheval. 15 personnes en situation de réinsertion professionnelle font fonctionner cette sorte de chaîne alimentaire dont aucun axe particulier n'est privilégié. A PSA, on vise l'autonomie alimentaire mais, nous devons encore progresser dans le domaine du changement de pratique. Très difficile d'amener les gens à changer leurs pratiques. Nous allons essayer de nous en donner les moyens.

Attention !... Envisager d'être autonome et performant en production d'énergie, traitement des déchets, gestion de l'eau, mobilité, c'est bien mais, il faut rester sobre.

Question 5 : Que proposez-vous en terme de mobilité douce ?

Rendez-vous compte, pour aller en Italie du nord, il y a un train toutes les heures au départ de certaines gares françaises. Ça marche tellement bien. Il faut cadencer le réseau de transport public, travailler sur l'idée de véhicule collectif, électrique, vapeur, bus, peu importe mais, rendre collectif le transport, qui pourrait être financé par le bénéfice des centrales thermiques locales. PSA a investi massivement pour s'équiper de 500 vélos électriques à la disposition des habitants moyennant une cotisation de 20 euros par an et une démarche simple de réservation. Il est nécessaire d'exploiter l'auto-stop, l'auto partagée, le voiturage organisé pour réduire absolument le flux des voitures.

Question 6 : Y a-t-il du covoiturage à PSA ?

Dans notre contrat de transition écolo et solidaire, on travaille à l'idée de matérialiser des points de ralliements sur la commune et la région pour créer des « arrêts d'auto » et permettre aux gens de profiter du voiturage. C'est encore à l'état de projet mais, on avance. Pour cela, nous avons lancé un questionnaire auprès de 36 communes et nous les avons mobilisées pour voir le film « Après demain » de Cyril Dion. Le questionnaire interroge sur que faire pour se déplacer de façon équitable ? Que proposez-vous pour rendre nos déplacements moins gourmands et plus citoyens ?

Un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour tirer la quintessence de ces propositions.

Synthèse à partir de la "feuille blanche"

Quel est votre regard sur l'assainissement ?

En 2006, une grosse entreprise (Degrémont) a remporté une DSP (délégation de Service Public) pour traiter de manière moderne, un réseau d'eaux usées provenant de 100 000 foyers du "Pays de Briançon". Le résultat est une catastrophe en termes de coût et d'efficacité. Il est important de privilégier plusieurs petites installations plutôt qu'une géante. Puy Saint Vincent envisage de rompre le contrat mais le coût risque d'être énorme.

Que pensez-vous du regroupement des communes, qu'est-ce qu'on y gagne ?

Il n'y a pas de position claire, de résultat édifiant sur la fusion des 36 000 communes de France. On peut dire quand même que certaines communes, avec 9 habitants, sont ingérables et ont peut-être intérêt à fusionner mais vous savez, les maires ont une pression insoupçonnée sur les épaules. Il est nécessaire d'être bon relationnel, bon communicateur, polyvalent, à l'écoute, disponible, compétent, bienveillant, responsable et tout ça pour..., 400 euros par mois à PSA. Je pense que la fusion des communes, c'est bien mais, dans la nuance. Trois types de territoire me semblent bien, la commune, la communauté et le pays (catégorie administrative d'aménagement à caractère géographique désignant un territoire présentant une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi » afin d'exprimer « la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres » et de permettre l'étude et la réalisation de projets de développement).

Si vous deviez présenter 3 ingrédients essentiels qui ont entraîné le succès de votre projet, que diriez-vous ?

- Faire ensemble, co-construire,
- Détermination,
- Pas d'initiative privée et partage des projets de façon équitable 50-50 élus et citoyens

Je vous conseille de lire « Ces maires qui font tout » (Ed Actes Sud) et "Et si on prenait enfin les électeurs au sérieux" de Joe Spiegel, maire de Kingersheim ; ces ouvrages apportent un regard intéressant sur le travail du maire de chaque territoire.

Le débat a été prolongé par un pot convivial, dans une atmosphère d'échanges amicaux.